

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2018**Membres du Conseil Municipal présents :**

- Jean-François GONCALVES (Maire)
- Gilles BERGEAL (1er Adjoint)
- Cathie DELBEGUE (2ème adjointe)
- Marie-Rose CHAPPE (Conseillère Municipal)
- Herbert MAST (Conseiller Municipal)

Anny MINCKE et Cyril LABORDE sont excusés.

ORDRE DU JOUR :**01) Désignation du secrétaire de séance**

Gilles BERGEAL est désigné Secrétaire de séance.

02) Signature du registre des délibérations**03) Délibération sur l'adhésion de la Communauté de Communes au SYTTOM 19**

Le SIRTOM étant intégré à la com com depuis le 1er Janvier 2018, une délibération doit être prise pour approuver l'adhésion de celle-ci au SYTTOM 19.

=> **Vote à l'unanimité des présents.**

04) Vote du compte administratif 2017

Après présentation par Cathie Delbègue, le compte administratif est approuvé à l'unanimité des présents, celui-ci présentant un **résultat définitif de 25 060 €**.

Il est ensuite proposé les affectations de résultats suivantes au budget 2018 :

Montants à affecter :

| | |
|------------------------|-------------|
| Section Fonctionnement | 20 789,84 € |
| Section Investissement | 4 270,00 € |

Les affectations de résultats sont approuvées à l'unanimité des présents.

05) Vote des taxes ménage 2018

Il est décidé, à l'unanimité des présents, de ne pas augmenter ces taxes en 2018.

06) Redevance 2018 sur les réseaux EDF et télécommunications

Une délibération est prise pour fixer les redevances EDF et Télécoms 2018 au tarif maximum autorisé par la loi, conformément au barème en vigueur, soit 197 € et 246 €.

07) Vote du budget prévisionnel 2018

Jean-François Gonçalves présente ce budget qui s'équilibre à 81 426 € en section Fonctionnement et à 73 908 € en section Investissement avec une capacité d'autofinancement prévisionnelle de 22 086,74 €.

=> **Approbation à l'unanimité des présents.**

08) Point sur les travaux communaux prévus en 2018

- **Protection des zones de captages AEP** : l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ne délivrant pas de subventions en 2018, il est pris la décision de suspendre d'autant ces travaux sur notre commune.

- **Entretien de voirie** : plusieurs portions dégradées (Puyhabilier, Fioux et devant les pavillons Corrèze Habitat du bourg) vont être réparées pour un coût de 5 790 € TTC (subvention départementale de 40 %).

- **Travaux dans l'église** : dans le cadre de travaux de protection en partenariat avec le département, plusieurs devis sont reçus pour le traitement des boiseries, la proposition d'un ébéniste local (P. Fressinges) étant retenue pour un montant de 6 535 € TTC (subvention départementale jusqu'à 60 %).

- **Bâtiment municipal** : un important défaut d'étanchéité ayant été constaté sur la cheminée, des travaux vont être entrepris par l'entreprise Soulié pour 2 400 € TTC.

09) Questions diverses

- **Eventualité de création d'une commune nouvelle avec Montagnac St-Hippolyte** : le débat ayant été entamé depuis quelques mois et une journée d'information ayant eu lieu la veille au département, Jean-François Gonçalves présente en détail les enjeux et la procédure pour une telle création. Après moults débats, le Conseil Municipal met en avant les caractères aléatoire et complexe de la démarche ainsi qu'un bassin de vie finalement peu évident et identifié entre nos deux communes.

- **Festivités** : un week-end autour du cirque (4 et 5 août) devrait être reconduit à Marcouyeux par Morgane Charpentier ainsi qu'une exposition de photos de JL Piazza avec concert (14 au 19 août).

La séance est levée à 23 h 30.

Le Maire
JF GONCALVES

